

dresse au ministre de la Défense nationale. Comme je lui ai donné préavis de 24 heures, il est sans doute bien préparé. Ma question découle d'un éditorial publié dans un récent numéro du supplément de fin de semaine *The Canadian Magazine*, et qui se lit ainsi qu'il suit...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait qu'il doit poser sa question directement, sans citer quoi que ce soit.

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, si vous entendiez la citation, vous statueriez autrement, j'en suis sûr. Toutefois, le ministre me dirait-il s'il est vrai, comme il est dit dans cette revue, que ce journaliste a été secrètement admis dans l'armée où on lui a donné un numéro de régiment et un uniforme. Cela s'est-il fait sans assermentation?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il est exact que mon honorable ami m'a donné cet article hier. Je l'ai lu avec un vif intérêt. Je crois qu'il se réjouit de voir que l'entraînement des recrues est aussi dur aujourd'hui que dans son temps. Il paraît que l'unité dont M. Alderman faisait partie est très satisfaite de l'article. Qu'il me soit permis de rappeler un proverbe: Celui qui peut se moquer de lui-même est triplement armé.

L'hon. M. Churchill: Je ne m'en prends pas à l'article, monsieur l'Orateur. Le ministre n'a pas répondu à ma question, ce que je déplore beaucoup. Je le croyais différent de son prédécesseur. (*Exclamations*)

Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Les unités de l'armée adoptent parfois une mascotte, comme une chèvre, par exemple, qui est dotée d'un numéro d'ordre et d'un grade. Les reporters peuvent-ils en être maintenant?

L'hon. M. Benson: Cela conviendrait à la plupart d'entre eux.

L'hon. M. Cadieux: Je n'ai rien dit de tel, monsieur l'Orateur. Je dirai simplement que le recrutement de M. Alderman s'est fait à notre vu et su et dans les règles.

RADIO-CANADA

PRÉSENTATION D'UNE ÉMISSION SUR LA PAIX LE JOUR DE NOËL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L. R. Sherman (Winnipeg-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au secrétaire d'État une question qui découle de certain projet de la Société Radio-Canada de

téléviser sur le réseau national, au cours de l'après-midi du jour de Noël, une émission intitulée *Peace on Earth* émission spéciale d'une heure fondée sur *Pacem in Terris II*, réunion qui fut tenue à Genève le printemps dernier sur le problème de la paix dans le monde. Voici ma question: Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi on a décidé de téléviser ce programme en ce moment, sept mois après l'événement?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Non, monsieur l'Orateur. Les dirigeants sont payés pour diriger.

M. Sherman: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme la plupart des gens qui participent à ce programme sont bien connus pour leur opposition à la politique étrangère des États-Unis, le ministre voudrait-il, dans l'intérêt des relations entre le Canada et les États-Unis et pour maintenir le caractère objectif de la radiodiffusion, regarder ce programme pour s'assurer qu'on respecte cette objectivité?

M. l'Orateur: A l'ordre s'il vous plaît. Je rappelle aux députés que notre temps s'écoule. Il faut donc que je surveille les questions d'un peu plus près.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEillesse

LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI—LE RELÈVEMENT PROPORTIONNEL AU COÛT DE LA VIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre voudrait-il saisir cette occasion pour souhaiter un Joyeux Noël à tous les pensionnés de la vieillesse du Canada? (*Exclamations*)

En outre, voudrait-il le faire en trouvant le moyen d'augmenter le supplément relatif au coût de la vie qu'on doit ajouter en janvier à la pension, d'une somme en rapport avec la hausse du coût de la vie depuis qu'on a fixé la pension à \$75 par mois?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, c'est avec beaucoup de joie que je donnerai suite à la proposition de mon honorable ami en souhaitant un Joyeux Noël aux Canadiens pensionnés. Il y a à peine un an, la Chambre des communes a adopté une mesure législative importante, qui établissait un supplément de revenu garanti et qui a